

Contre « choc des savoirs » et les groupes de niveau ! Pour un choc des moyens et des salaires !

Échos des mobilisations des collègues ce jeudi 4 avril

Ce 5 avril, après la première réussite du 28 mars et après la grève du 2 avril, des collègues, ainsi que des parents d'élèves, se sont à nouveau mobilisés pour obtenir le retrait du choc des savoirs : collèges Thiers, Longchamp, Anatole France, Gaston Defferre, Germaine Tillion, Fraissinet, François Tillion, André Chénier, Darius Milhaud, Louis Armand, les Caillols, Pierre Puget, lycée Périer... Ces rassemblements ont réunis par ailleurs des collègues du premier degré.

Dans le 12^{ème} arrondissement, les collègues ont décidé de reproduire cette mobilisation jeudi 11 avril devant le collège Fraissinet. De plus, dans le centre ville, les collègues s'adressent aux collèges de Marseille ce message :

« Suite aux mobilisations réussies des jeudi 28 mars et 4 avril sur la pause méridienne, les collègues du centre ville vous proposent de nous réunir ensemble le jeudi 11 avril au soir dans un collège du centre ville (la capacité de la salle étant limitée, merci de contacter la personne qui a envoyé le message pour les détails pratiques).

En particulier, nous proposons de discuter d'une manifestation commune dans le centre ville de

Marseille le mercredi 17 après midi pour continuer la bataille pour obtenir le retrait des mesures du choc des savoirs et des moyens pour l'école ! »

Le SNFOLC 13 soutient ces mobilisations décidées dans les établissements et réunions de secteur et propose aux collègues de tout le département de reproduire ces initiatives.

Pour le SNFOLC 13, seule la mobilisation, sous toutes les formes possibles, pourra permettre d'obtenir l'abrogation des décrets instituant le « choc des savoirs ». Le SNFOLC 13 invite les collègues à se réunir en réunions syndicales dans les établissements pour discuter des moyens pour bloquer.

Par ailleurs, le SNFOLC 13 considère que, comme en région parisienne et malgré toutes les difficultés que cela implique, le blocage par la grève reconduite et décidée par les collègues serait le moyen le plus efficace pour obtenir satisfaction. D'ici là, le SNFOLC 13 mettra tout en œuvre pour aider les collègues à s'organiser et à agir selon leurs décisions.

